

SYNAPSES

55, rue Lacordaire
75015 Paris

DGT / RT 2

03 AVR. 2012

Arrivée n°

DGT / RT 2

03 AVR. 2012

Arrivée n°

Direction générale du travail
Bureau RT 2
39-43, quai André-Citroën
75902 Paris Cedex 15

COPIE

Recommandé à mains

Paris, le 2 avril 2012

V./Ref. : ETST120775V (JO du 21 mars 2012)

Dossier suivi par Luc LADONNE

☎ : 01 44 26 30 98

☎ : 01 77 65 66 02

☎ : 06 20 79 28 37

E-mail : contact.synapses@gmail.com

Objet : Opposition à l'extension de l'avenant n° 1 à l'accord Frais de santé conclu dans le cadre de la Convention collective nationale Fleuristes, vente et services des animaux familiers (IDCC 1978)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint pour information, copie des courriers adressés ce jour en recommandé avec accusé de réception aux directions générales mentionnées à l'avis rappelé en référence, par lesquels nous portons opposition à l'extension de l'accord du 27 janvier 2011 ainsi qu'à celle de l'avenant n° 1 à l'accord du 27 janvier 2011, conclu le 10 novembre 2011 dans la branche citée en objet. Cette démarche fait suite à la publication au *Journal officiel* du 21 mars 2012 de l'avis référencé sous le n° ETST120775V (texte n° 68).

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de notre meilleure considération.

Luc LADONNE
Président

